

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je ne peux le confirmer parce que ce serait faux.

ON DEMANDE QUE LE PREMIER MINISTRE DÉPOSE LA LETTRE
DU PRÉSIDENT

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, c'est une question que, à mon avis, les Canadiens ne peuvent résoudre que si le premier ministre est disposé à déposer la lettre que le président Reagan lui a envoyée. Je demande au premier ministre pourquoi il ne le ferait pas. Notre pays est-il condamné à capituler alors que les États-Unis continuent à nous infliger des coups durs?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je sais que le NPD a pour principe d'être un groupe protectionniste. Je sais qu'il est en faveur de ce genre d'isolement économique, qu'il s'oppose aux investissements étrangers sauf dans la circonscription de son chef.

M. Althouse: Savez-vous en quoi consiste la politique de votre gouvernement?

M. Mulroney: Nous savons que les programmes du NPD nous ramèneraient dans les années 1930. Nous savons, et je peux l'assurer à la Chambre, qu'au moment voulu les programmes anti-commerciaux, anti-américains...

M. Blaikie: Vous commencez à parler comme Trudeau maintenant.

M. Mulroney: ... anti-OTAN, anti-entreprises du NPD seront examinés par les Canadiens.

M. Riis: Vous semblez sur la défensive.

M. Mulroney: Puis-je demander ceci au député. Alors que des négociations internationales sont en cours...

M. Blaikie: Arrêtez de nous lire vos lettres de campagne de financement.

M. Mulroney: ... dans l'espoir de créer des emplois pour le Canada, arrêtez de prendre le parti des Américains...

M. le Président: La parole est au député d'Ottawa—Carleton.

Des voix: Bravo!

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LES ALLÉGATIONS FAITES CONTRE LE SOUS-MINISTRE—LA
POSITION DU PREMIER MINISTRE

M. Barry Turner (Ottawa—Carleton): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre.

M. Young: Bonne chance!

Des voix: Oh, oh!

M. Turner (Ottawa—Carleton): Monsieur le Président, de graves allégations ont été faites contre le sous-ministre de l'Emploi et de l'Immigration; il a notamment été accusé de

parjure. Que compte faire le premier ministre au sujet de ces graves allégations?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, il a été accusé de parjure sans aucune raison. Le sous-ministre, M. Gaetan Lussier, n'est pas comparu comme témoin dans l'affaire en question et il n'a pas signé d'affidavit à ce sujet. Légalement parlant, il n'aurait même pas pu être impliqué dans une activité qui justifie une telle accusation.

● (1140)

Je signale que j'ai eu l'honneur de travailler avec M. Lussier, tout comme d'autres d'ailleurs. L'autre jour, je lui ai téléphoné à Whitehorse pour lui confirmer l'opinion que j'ai de lui, à savoir qu'il est un excellent fonctionnaire, comme ses collègues.

La Fonction publique a servi le pays honorablement et efficacement. Une telle attaque est inadmissible. J'en ai parlé à mon caucus. J'en parlerai à toutes les occasions.

L'accusation portée contre M. Lussier est fautive et elle est inadmissible; le gouvernement ne tolérera pas que l'on porte de telles accusations contre des fonctionnaires.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LE COÛT D'EMPLOI DE BRISEURS DE GRÈVE

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la Société canadienne des postes. Après l'indignation des Canadiens, même le député conservateur de Richelieu, qui parle au nom de plusieurs de ses collègues, trouve immoral et antidémocratique le fait que le gouvernement conservateur permet l'emploi de briseurs de grève à la Société canadienne des postes et encourage la violence sur les lignes de piquetage. Est-ce que le ministre pourra dire aujourd'hui combien coûte l'emploi de scabs à la Société canadienne des postes? Combien coûtent les annonces que la Société canadienne des postes passe tous les jours dans les journaux? Est-ce que les rumeurs qui circulent sont vraies, que cela pourrait coûter jusqu'à un million de dollars par jour à la Société canadienne des postes à cause de cette grève?

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, nous savons que l'absence de service postal entraînée par la fermeture complète du système coûte des sommes énormes à l'économie canadienne. Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la dernière grève de 1981 a coûté 3 milliards au seul secteur qu'elle représente.